

Elections municipales 2014 Le 20 mars, les enfants entrent en campagne !



PARIS, le 20 mars 2014 – « *Prenez le parti des enfants* », tel est le slogan de la campagne lancée aujourd'hui par l'UNICEF France, qui crée le Parti des enfants et propose leur candidature fictive pour porter des propositions auprès des futurs maires pour les 6 ans à venir.

La campagne, imaginée par l'agence BETC, débute aujourd'hui, à quelques jours du 1^{er} tour des élections municipales, sur les réseaux sociaux et prendra une ampleur toute particulière entre les deux tours des élections à partir du 24 mars. Ainsi, des affiches seront installées dans 210 villes de France, deux films mettant en scène des militants du Parti des enfants et une plateforme de propositions www.partidesenfants.fr sensibiliseront le grand public à la place des enfants dans les programmes des candidats.

Ces programmes contiennent-ils des mesures spécifiques en direction des enfants et des adolescents, en particulier des plus vulnérables ? Les futurs élus vont-ils s'attacher à promouvoir et faire respecter les droits des enfants, au quotidien, à travers leurs politiques ? Quatre mois après avoir publié les résultats de sa Consultation nationale des 6-18 ans, qui mettait fortement en lumière le sentiment d'exclusion vécu par un grand nombre d'entre eux, l'UNICEF France lance cette nouvelle initiative pour que les enfants et les adolescents soient au cœur des politiques publiques locales et territoriales.

Parce que mener une politique de l'enfance sur un territoire ne doit pas se limiter à exercer une compétence technique et logistique, l'UNICEF France demande, à travers une série de mesures phares, que l'enfant soit considéré en tant qu'acteur du service public, à qui l'on rend un service de qualité, adapté à ses besoins spécifiques.

« Notre société tout entière doit changer d'état d'esprit et œuvrer pour que les enfants et les adolescents, y compris les plus exclus, se sentent bien et grandissent dans des conditions optimales pour leur développement. Pour combattre efficacement les inégalités, il faut mener une politique différente, beaucoup plus transversale sans qu'il soit uniquement question d'inscriptions budgétaires », explique Michèle Barzach, Présidente de l'UNICEF France. « Les villes ont l'avantage de la proximité et le pouvoir de créer du lien avec l'enfant et sa famille. Les collectivités sont en capacité de réaliser des diagnostics locaux permettant une réponse adaptée aux besoins de chaque territoire. Elles peuvent se donner les moyens de la flexibilité, de la mobilité pour accompagner les enfants et les adolescents au quotidien », ajoute-t-elle.

Cette campagne est le préalable à un temps d'interpellation politique que mènera l'UNICEF France fin avril en direction des nouveaux maires élus et de son réseau Ville amie des enfants⁽¹⁾, pour engager les élus politiques locaux à prendre des mesures concrètes en direction des enfants et des adolescents au cours du prochain mandat. En 6 ans, les villes vont accompagner certains enfants de leur naissance à leurs premiers apprentissages de la lecture, d'autres tout au long de leur parcours à l'école élémentaire, d'autres encore dans leur transition entre l'enfance et l'adolescence ou la jeunesse. Toutes ces étapes de vie sont cruciales. La responsabilité des élus est immense et ils ne doivent pas négliger l'empreinte qu'ils laisseront dans le parcours de chacun de ces enfants et pour leur vie entière. Pour l'UNICEF, tous, sans distinction, devront prendre le parti des enfants !

(1) Ville amie des enfants réunit, début 2014, 246 villes françaises de toutes tailles, mues par la volonté commune de faire avancer la cause des enfants. Depuis 2002, date de la création du projet initié par l'UNICEF France et l'Association des maires de France, ce réseau dynamique se construit, se consolide, et se dote d'outils pour atteindre ses objectifs pour les droits de l'enfant.

Pour de plus amples informations contactez :

Carine Spinosi

Tél : 01 44 39 17 49

Courriel : cspinosi@unicef.fr

www.unicef.fr

UNICEF France
Direction du Plaidoyer et
de la Communication

3, rue Duguay-Trouin
75282 Paris cedex 06

Téléphone : 01 44 39 77 77

Facsimile : 01 44 39 77 78

www.unicef.fr